

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/10/2024 - 158990 - 2015 B 15232 - 807 654 488 - A TOI MAURICE

A TOI MAURICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 83.810 €uros

Siège social : Palais Brongniart - 33, Place de la Bourse
75002 PARIS
807 654 488 RCS PARIS
(la « Société »)

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

TEXTE DES PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RÉSULTATS PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 31 MARS 2024

Le Président décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 86.449 €, en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur.

TEXTE DE LA RÉSOLUTION EFFECTIVEMENT VOTÉE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 31 MARS 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 86.449 €, en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Alain BELLEC
Le Président



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : A TOI MAURICE 1 2

Adresse de l'entreprise 33 place de la Bourse PALAIS BRONGNIART 75002 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 8 0 7 6 5 4 4 8 8 0 0 0 2 0 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 3	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	106 047	AC	106 047
	Frais d'établissement *	CX		CQ	
	Frais de développement *	AF	21 800	AG	21 800
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO	
	Terrains	AP		AQ	
	Constructions	AR	92 740	AS	55 896 36 844
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	694 771	AU	472 478 222 293
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV		AW	
	Immobilisations en cours	AX		AY	
	Avances et acomptes	CS	Comptes certifiés sincères et véritables		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV	
	Autres participations	BB		BC	
	Créances rattachées à des participations	BD		BE	
	Autres titres immobilisés	BF		BG	
	Prêts	BH		BI	
	Autres immobilisations financières *	BJ	915 358	BK	634 421 280 937
	TOTAL (II)	BL	38 989	BM	38 989
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BN		BO	
	Matières premières, approvisionnements	BP		BQ	
	En cours de production de biens	BR		BS	
	En cours de production de services	BT		BU	
	Produits intermédiaires et finis	BV		BW	
	Marchandises	BX	47 262	BY	47 262
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	54 271	CA	54 271
	CRÉANCES	CB		CC	
	Clients et comptes rattachés (3)*	CD		CE	
	Autres créances (3)	CF	277 984	CG	277 984
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	2 138	CI	2 138
	Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CJ	420 644	CK	420 644
	Disponibilités	CW			
	Charges constatées d'avance (3)*	CM			
	TOTAL (III)	CN			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CO	1 336 002	1A	634 421 701 581
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		A TOI MAURICE		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 83 810...)	DA	83 810		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	321 195		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(344 591)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 449		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	146 863	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	261 704		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	29 476		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	180 783		
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 933		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	668		
	Autres dettes	EA	155		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	554 718		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	701 581		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	418 611		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 701 580,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 448,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/01/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 106 047,15 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	106 047,15	106 047,15		%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	106 047,15	106 047,15		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 915 357,67 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	127 847,15			127 847,15
Immobilisations corporelles	735 727,28	116 514,66	64 731,42	787 510,52
Immobilisations financières				
TOTAL	863 574,43	116 514,66	64 731,42	915 357,67

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 634 421,01 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	105 997,57	49,58		106 047,15
Immobilisations corporelles	488 083,37	92 663,54	52 373,05	528 373,86
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	594 080,94	92 713,12	52 373,05	634 421,01

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	106 047	106 047	0	de 5 à 7 ans
Logiciels-sites et licences	21 800	0	21 800	Non amortiss.
Matériel professionnel	59 652	32 994	26 659	de 5 à 7 ans
Vêtements-linge et vaisselles	33 087	22 902	10 185	de 5 à 8 ans
Mobilier professionnel	136 684	105 522	31 162	de 5 à 10 ans
A.a.i. divers	511 864	359 618	152 245	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	2 532	550	1 982	5 ans
Matériel bureau et informat.	43 691	6 787	36 904	de 3 à 5 ans
TOTAL	915 358	634 421	280 937	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 103 670,85 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	103 670,85	103 670,85	
TOTAL	103 670,85	103 670,85	

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 138,00 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 83 810,00 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8381	10,00	83 810,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8381	10,00	83 810,00

4.2 - Etat des dettes = 525 242,24 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	261 703,80	125 597,24	136 106,56	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	180 782,64	180 782,64		
Dettes fiscales & sociales	81 932,80	81 932,80		
Dettes sur immobilisations	668,00	668,00		
Autres dettes	155,00	155,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	525 242,24	389 135,68	136 106,56	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 75 587,43 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	79,12
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	52 704,00
Dettes fiscales & sociales	22 804,31
Autres dettes	
TOTAL	75 587,43